

# LOU REBOUSSIE

## Comité de Quartier de Villeverte

Décembre 2020

### EDITO

Une année 2020 particulière et stressante pour beaucoup d'entre nous et particulièrement pour nos aînés. COVID 19 oblige, notre bilan de l'année 2020 est lui aussi très succinct ...se réduisant à notre AGO du 25 Janvier 2020 !

Quelques bonnes nouvelles cependant : certaines de nos impasses sont maintenant fibrées et ces installations doivent se poursuivre !... Nous comptons fermement sur le fait que les promesses de Jean-Paul Fournier, notre maire, se réaliseront totalement en 2021 et que tous les habitants de Villeverte connaîtront le bonheur d'être fibrés jusqu'au fin fond des plus petites impasses et chemins. [Des problèmes de couverture 4G sur le réseau d'Orange sont signalés sur le quartier.](#) Nous relayons les incidents à l'opérateur.

Une campagne de débroussaillage a été entreprise par la ville au chemin de la Cigale et Ancienne Route d'Anduze d'une façon systématique, ce qui constitue un pseudo coupe-feu, sans toutefois en avoir la largeur réglementaire. Les déchets secs ont été laissés sur place et représentent un danger potentiel de propagation de feu de garrigue, ce qui inquiète à juste titre beaucoup les riverains !

Notre ville de NÎMES a plutôt bien résisté aux contraintes sanitaires résultant de la Covid avec quelques petites activités de plein air durant l'été, mais toutes les festivités prévues et les grands événements ont été annulés.

A Villeverte, nous avons nous aussi été contraints d'annuler le vide-greniers et notre fête traditionnelle du mois de Juin, à notre grand dam ....

La COVID 19 perdurant et se transformant peu ou prou en COVID 2020, avec le nouveau confinement d'avant Noël, nous avons pris des décisions dictées par la prudence, tout en répondant aux vœux des habitants de nous retrouver plus tard pour des activités festives et maintenir ainsi un lien social précieux ...

Ainsi au printemps 2021, nous vous proposerons plusieurs activités inédites d'extérieur que vous pourrez choisir « à la carte » ; elles sont décrites dans nos pages un peu plus loin !

Notre vœu est de pouvoir réaliser ces projets, malgré un contexte sanitaire toujours exigeant et tout en respectant une attitude particulièrement prudente... Ainsi, notre Assemblée Générale Annuelle sera repoussée au printemps 2021 (si nous y sommes autorisés !).

***Les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, malgré le COVID 2019/2020/2021 qui ne rend pas les armes.***

***Et, tous ensemble, nous vous souhaitons une nouvelle année 2021 plus apaisée, loin de toute pandémie et de toute atteinte, dans notre beau quartier où il fait bon vivre !***

***Prenez bien soin de vous et des vôtres !***

Élisabeth GOMBERT, présidente

## UNE MAISON DE QUARTIER POUR VILLEVERTE



La question a été posée aux différents candidats lors des dernières élections municipales. Vous avez pu, sur notre blog, lire leur point de vue en réponse au questionnaire que nous leur avons adressé.

Jean-Paul FOURNIER, maire réélu, propose la Maison des associations et/ou la salle municipale de l'Eau Bouillie, la plus proche de notre quartier, qui peut être mise à notre disposition.

La question pourra être débattue lors de notre prochaine Assemblée Générale. La salle municipale de l'Eau Bouillie pourrait être un pis-aller en attendant mieux.

Daniel POUDEVIGNE

---

### BONNE NOUVELLE !

Les arrêts du tout nouveau **Médiabus**, adapté à tous, au Plan des Réboussiés les mardis de 15 H à 16 H tous les 15 jours sont maintenus.



### Dates pour 2020/2021

DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
01-15-29	12-26	09-23	09-23	06-20	04-18	01-15-29

Ces dates sont également affichées sur la Boîte à Livres au Plan des Réboussiés.

La mise en service du nouveau Bus flambant neuf et moderne, avec accès prévu pour les personnes à mobilité réduite, est prévue pour le printemps 2021.

---

De nombreux témoignages de solidarité  
pour et par les habitants du quartier nous sont signalés.

**Pensez à prendre des nouvelles de vos voisins les plus fragiles.**

**Restez prudents et prenez soin de vous et des vôtres.**

## DES ACTIVITES A VILLEVERTE ? LESQUELLES ?



Lors de la dernière Assemblée Générale, les adhérents présents ont souhaité davantage d'activités et d'occasions de rencontres festives dans notre quartier.

A l'écoute de nos adhérents, nous nous sommes donc penchés sur la question et avons dressé une liste d'activités ne nécessitant que peu de moyens pour un nombre réduit de participants, avec un mini-bar pour faire un peu de recette.

En voici la liste qui, bien sûr, n'est pas exhaustive ; à la prochaine Assemblée Générale d'autres propositions pourront être faites :

- ✓ Septembre-octobre : une foire aux livres (on donne, on échange, on vend nos livres qui dorment sur nos étagères).
- ✓ Octobre : la fête de la Châtaigne (une « affachade » cévenole).
- ✓ Un concours de pétanque (bois des Espeisses) inter-quartiers par exemple. Pourquoi pas une coupe remise en jeu chaque année ?
- ✓ Mars-avril : le printemps des poètes (avec animation sur un ou plusieurs thèmes pour les plus petits comme pour les plus grands).
- ✓ Avril : l'omelette de printemps (chacun apporte son omelette, on goûte, on partage, on apprécie...).
- ✓ Mai : un vide-greniers (s'il ne pleut pas !!!).
- ✓ Juin : associer l'apéro des voisins à la fête des Capitelles.
- ✓ Une sortie vélo.
- ✓ Une journée plein-air, à la belle saison, avec activités au bois des Espeisses et pique-nique familial.
- ✓ Initiation au roller.

Certaines de ces activités peuvent être mises en place en 2021, en fonction bien sûr de la situation sanitaire !....

Daniel POUDEVIGNE



## DEBROUSSAILLEMENT

Là encore, nous essayons de répondre à vos attentes telles qu'elles ont été exprimées lors de la dernière Assemblée Générale ; d'où l'intérêt d'adhérer, de faire adhérer et d'assister aux AG pour exposer vos desiderata aux membres du Conseil d'Administration. Soyons nombreux pour peser plus dans nos demandes !

La loi actuelle ne satisfait pas nos adhérents, en particulier le débroussaillage sur le fonds voisin non construit, et ils ont su l'exprimer face à nos élus qui, bien sûr, restent impuissants, hiérarchie des normes oblige : c'est la loi qui s'impose à tous !

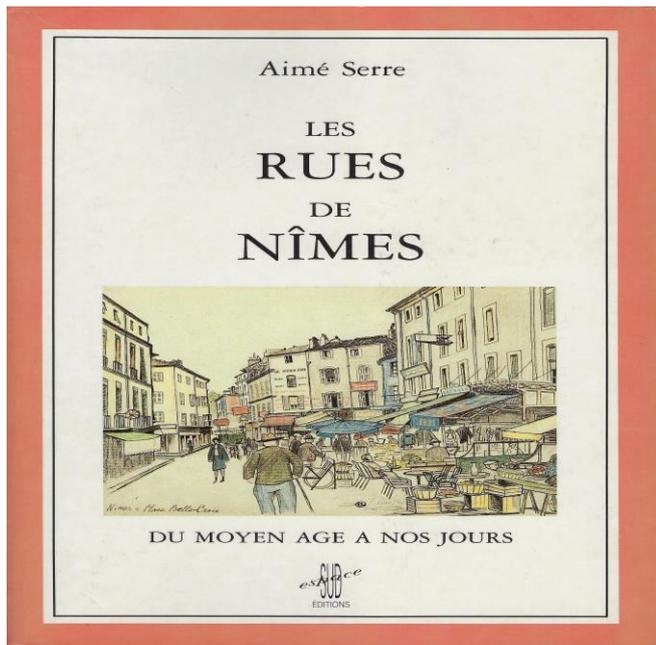
Comme nous nous y étions engagés dans le Réboussié d'avril 2020 (paru uniquement sur notre blog en raison du confinement), nous allons prendre contact avec tous les Présidents des Comités de quartier concernés par le problème afin d'effectuer des démarches communes, comme par exemple :

- ✓ Une réunion préalable des Comités de quartier concernés.
- ✓ Une demande de rendez-vous avec le député et le sénateur afin d'évoquer le problème et de leur présenter nos propositions.
- ✓ Un article dans Midi Libre et la Gazette.
- ✓ Une pétition nationale sur internet (dans le Var, par exemple, le débroussaillage doit se faire sur une profondeur de 80 m !).
- ✓ Une proposition pour modifier la loi dans les termes suivants : « obligation faite aux propriétaires de terrains non bâtis, situés dans une zone à risque d'incendie, de débroussailler leur propriété sur une profondeur de 50 mètres à partir de la limite des terrains constructibles, que ces terrains soient construits ou non construits ».

S'il est vrai que de nombreux incendies sont provoqués par l'imprudence de certains (barbecue, écobuage en période interdite, ...), d'autres sont provoqués par les trains (la SNCF n'effectuant pas le débroussaillage le long des voies ferrées comme la loi l'y oblige ! Pour rappel : avec l'appui de la Mairie nous sommes intervenus auprès de la SNCF pour lui rappeler ses obligations) et par des incendies volontaires provenant de terrains non bâtis (souvent les plus graves, car plusieurs départs de feu et ...les jours de Mistral !).

Si en débroussaillant notre propriété (ce qui est normal) nous nous protégeons, nous protégeons également le fonds voisin. Il serait donc normal que les propriétaires de terrains non bâtis débroussaillent également pour se protéger, mais aussi pour protéger les terrains bâtis de foyers pouvant provenir de leur propriété.

La loi sur les squatters va bien être modifiée, si ce n'est déjà fait, pourquoi pas celle sur le débroussaillage ?



*Nous vous proposons un extrait  
de l'excellent livre d'Aimé Serre :*

**LES RUES DE NÎMES**  
**du moyen-âge à nos jours.**

*Dans son ouvrage l'auteur retrace la grande et la petite  
histoire des rues de Nîmes.*

*Au fil des pages vous retrouvez des noms qui vous sont  
familiers :*

*Cigale, Préfecture, Paratonnerre, Crécerelles, Capitelle  
Pointue, Caçaïres, ....*

*Nous avons choisi de vous présenter un extrait du livre,  
avec la voie la plus emblématique du quartier, le Chemin  
de Villeverte.*

*Monsieur Émile Grévoul, une figure du quartier et ancien  
membre de notre Comité, est cité dans l'exemplaire  
comme source d'information.*

*Pour aller plus loin et vous cultiver avec cette édition  
documentée et ludique, nous vous informons que le livre  
est disponible à la Médiathèque de Nîmes.*

*Il peut même vous être livré sur le Quartier au plan des  
Réboussiés avec le Médiabus.*

*Bonne lecture*

**Extrait du livre d'Aimé Serre**

**Les RUES DE NÎMES**

**DU MOYEN AGE A NOS JOURS**

**Editions ESPACES SUD (Dépôt légal Novembre 1989)**

**VILLEVERTE** (Chemin et Impasse de) Villeverte ou Villeverde est un vaste quartier de garrigue étendu à l'ouest de la Route d'Alès et au sud de la Route d'Anduze, traversé par le boulevard périphérique ouest. Le lieu-dit VilleVerte est également mentionné sur la carte d'état-major de 1942, entre le Mas de Guiraudon au sud et le Mas du Pastre au nord.

Le quartier est parfois nommé, en 1783, la Rayolette. Le *Rayolet* ou *rajolet* est le filet liquide, le petit ruisseau. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on note aussi le Quartier du Mas du Pastre non loin du Chemin de Dions au sud du Chemin des Cercles.

Villeverde était un lieu habité important au XII<sup>e</sup> siècle aujourd'hui détruit. C'était un centre de dimerie dépendant du chapitre de la cathédrale de Nîmes. Le prieuré de Villeverde, annexé à celui de Saint-Castor (la Cathédrale), valait 1500 livres. C'est dire que l'impôt de la dîme rapportait chaque année cette somme au chapitre.

On trouve en 1218, mentionné *Villa-Viridis*, de même dans le compoix de 1380 ; puis *Vilaverde* dans « *La Taula del Possòri*. Il est question, en 1534, de la dîme du Plan ou de Villeverde. Le plan réapparaît encore plus tard pour désigner Villeverte.

Il est difficile de situer exactement les anciens bâtiments de Villeverte. La ferme la plus proche aujourd'hui, en terre fertile, est le Mas Granon tout près du Puits de Saumade où ont eu lieu des Assemblées du désert au XVIII<sup>e</sup> siècle et des baptêmes protestants. Ce mas apparaît pour la première fois dans le compoix de Nîmes en 1671. Mais rien ne nous indique une continuité entre le Plan Villeverde de 1548 et le Mas Granon de 1671. (Un autre Mas de Granon est mentionné au XVIII<sup>e</sup> siècle près du Cadereau de Valdegour.) A propos de Villeverde, Germer-Durand dit bien « ferme détruite ». Bien sûr, il n'est pas infallible, et le Mas Granon pourrait être la suite du domaine de Villeverte, mais rien n'est certain. On peut imaginer un domaine important en garrigue, comme Guiraudon aujourd'hui, ou bien le Mas de Cholery qui figure sur le cadastre de 1828, avec un peu de terre arable et de grandes étendues de parcours pour les ovins, l'exploitation du bois comptant aussi.

Une remarquable construction en pierre sèche a pu être sauvée au Quartier de Villeverte, grâce à Bernard Artigue et ses amis, lors de l'établissement du périphérique ouest. Une réunion sur les lieux, avec les autorités municipales et départementales, a permis de dévier légèrement le tracé. Ainsi les constructions, malheureusement très en contre-bas de la route, donc peu visibles au passage, ont été respectées et restaurées par une équipe de volontaires.

Au Quartier de Villeverte, une carrière est appelée « Roquemaière Haute » (voir Roquemaière).

## LES NOUVEAUX ELUS VISITENT NOTRE QUARTIER SANS FÊTE, HELAS! ESPERONS QUE CE TEMPS REVIENDRA AUX BEAUX JOURS !!!



Le 23 Octobre, les nouveaux élus et responsables de service, Madame SOLANA (présidente du Conseil de Quartier Garrigues Ouest), Julien PLANTIER (1er adjoint au maire, délégué à l'urbanisme), Pascal PERRIER (DIVAQ, Direction de la Vie Associative et des Quartiers), et Monsieur GODDERENS (voierie), accompagnés de deux représentants de la police municipale, sont venus visiter notre quartier. Nous leur avons fait part des différentes demandes que vous avez formées pour une amélioration de la sécurité de toute nature dans notre quartier.

**En matière de voirie**, le carrefour ancienne route d'Anduze/chemin des Hauts de Nîmes sera réaménagé. Le long du Cadereau de l'ancienne route d'Anduze un balisage de sécurité sera réalisé pour matérialiser la chaussée par des bandes blanches fluorescentes (d'ici fin 2020 nous a-t-il été dit).

Les élus ont mesuré la justesse de nos demandes et y ont répondu positivement. Merci !

Par contre, en ce qui concerne l'aménagement du carrefour ancienne route d'Anduze/chemin de Villeverte, il semble qu'il n'y ait pas de solution évidente et ce problème sera étudié en 2021.

De même, **nos demandes concernant l'éclairage** de certaines voies (chemin des Primevères, partie basse du chemin du Paratonnerre, chemin des Seringats) sont à l'étude pour le printemps 2021.

**En matière de sécurité**, les rondes de la police urbaine seront augmentées, entre autres mesures. Nous vous rappelons que notre quartier adhère au dispositif «**Participation Citoyenne**» (ex «Voisins vigilants»). Il vous permet de signaler rapidement toute intrusion, agression, déplacement inhabituel, dégradation et/ou incivilité autour de chez vous ou de chez vos voisins !

Les référents sont en lien direct avec la police et la BAC, qui interviendront dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à communiquer et ne restez pas isolés ! Bien entendu, en cas d'urgence, c'est bien le 17 qu'il vous faudra contacter directement.



**Nous sommes là pour vous entendre et vous aider !**

Elisabeth GOMBERT

**PARTICIPATION CITOYENNE :**  
**ICI LES VOISINS SONT VIGILANTS !**

## POUR NOUS ÉCRIRE

Vous pouvez nous laisser un message, nous donner une information, nous indiquer un problème ou nous interroger sur le blog du Comité de Quartier de Villeverte :

[www.villeverte.org](http://www.villeverte.org)

puis cliquez sur l'onglet [«contact»](#) et laissez-nous vos coordonnées

Nous vous répondrons dès que possible !

---

---

## POUR RECEVOIR DE L'INFORMATION

Vous pouvez recevoir notre lettre d'information pour être informé systématiquement de l'actualité du quartier en vous inscrivant sur notre blog :

[www.villeverte.org](http://www.villeverte.org)

puis cliquez sur l'onglet [«Newsletter»](#)

---

---

## ET POUR ADHÉRER AU COMITÉ

retournez-nous le bulletin ci-dessous

Inscrivez-vous à notre lettre  
d'information, onglet Newsletter,  
[www.villeverte.org](http://www.villeverte.org)

### ADHÉSION 2021



Cotisation simple 10 € couple 15 € soutien 30 €

Chèque à l'ordre du Comité de Quartier Villeverte à envoyer à Elisabeth GOMBERT -739 chemin du Paratonnerre – 30900 - Nîmes

Nom.....

Adresse.....

Email: ..... Tél:.....

**Vous pouvez compter sur nous, nous comptons sur vous !**

Comité de Quartier de Villeverte - 739, chemin du Paratonnerre - 30900 - Nîmes

**Dans le courant du mois de janvier 2021, nous mettrons en place un paiement sécurisé par carte bancaire sur notre site internet, [www.villeverte.org](http://www.villeverte.org), via la plate forme HELLOASSO.**